

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles

De: Sylviane Legault [sylvianelegault@]
Envoyé: 4 octobre 2013 16:47 6211-08-009
À: mine-apatite-sept-iles; Michel | @comitesuiviosisko.com
Objet: Comité de suivi Osisko Malartic
Pièces jointes: cahier spécial septembre (1).pdf

Bonjour,

Je suis responsable, depuis le printemps dernier, de la coordination du Comité de suivi Osisko Malartic.

Tel que discuté avec Mme Poliquin au téléphone, je vous fais parvenir le cahier de notre dernière assemblée publique.

Le 04 septembre dernier, le Comité de suivi Osisko Malartic (CSOM) organisait une assemblée publique pour les citoyens de Malartic sur le thème de la santé.

Lors de l'assemblée précédente, tenue le 05 juin, les citoyens nous avaient exprimés différentes préoccupations relatives à la santé.

Nous avons donc organisé l'assemblée suivante sur le thème de la santé et avons invité la direction de santé publique (DSP) de l'Abitibi-Témiscamingue à venir présenter les études en cours relativement aux impacts sur la santé provenant des opérations minières de la Canadian Malartic.

La cahier produit ne résume pas la présentation de la DSP, mais rapporte plutôt les faits saillants de cette présentation ainsi que les questions adressées par les citoyens aux docteurs de la DSP.

Dernièrement, le CSOM a pris connaissance de certains propos tenus à l'égard de la situation à Malartic dans le cadre des audiences publique sur le projet de mine Arnaud à Sept-îles. Nous n'avions pas prévu intervenir dans ce dossier, mais suite à la lecture de certains propos tenus, dont ceux du mémoire de la Société pour vaincre la pollution (SVP) p.29, nous avons jugé pertinent de vous acheminer ce document qui témoigne des activités de suivis sur la santé des citoyens de Malartic.

Je tiens également à vous informer que le site Internet du CSOM sera bientôt fermé pour être reconstruit à neuf. C'est pour cette raison que le cahier n'y est pas affiché. Assurément, il le sera lorsque la reconstruction du site sera complétée.

Le cahier s'adresse avant tout aux citoyens de Malartic. Il a été distribué mercredi dans cette municipalité.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez me rejoindre au _____ ou par courriel à l'adresse sylvianelegault@

Salutations distinguées,

Sylviane Legault

Coordonnatrice du Comité de suivi Osisko Malartic

Cahier spécial

Assemblée publique sur la santé



Lors de la dernière assemblée, du 4 septembre 2013, le Comité de suivi accueillait la Direction de santé publique.

Les sujets discutés :

- impacts psychosociaux
- poussières
- gaz toxique (NO₂) - vibrations (sautages)
- bruit

Mot du Dr R. Lacombe

Dans la dernière année, une attention particulière a été portée à la santé des Malarticois. Notre attention s'est concentrée sur les poussières, les sautages, le bruit et les impacts psychosociaux en lien avec les opérations de la mine Osisko. Ces différents éléments feront l'objet d'une attention continue de la part de mon équipe. Deux études sont en cours pour mieux documenter le bruit et les impacts psychosociaux. Celles-ci devraient être déposées d'ici un an.

Dr Réal Lacombe

Mot du Dr E. Lampron-Goulet

Suite à notre analyse des risques, nous émettons deux recommandations : 1- Nous demandons au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEFP) d'exiger à l'entreprise Osisko d'analyser les particules moyennement fines (PM10) aux deux stations de mesure situées en ville. 2- Nous souhaitons l'installation d'un système d'alarme dans la ville de Malartic pour avertir la population dans le cas, très peu probable, de l'arrivée d'un nuage orange en ville.

Dr Éric Lampron-Goulet

Mot du président M. Gilbert

Vous nous aviez demandé d'avoir une première séance portant sur la santé. Mais plus encore, que les présentations et les réponses à vos questions puissent être d'experts indépendants. Certains d'entre nous ont eu l'opportunité de passer un peu plus de deux heures à discuter et à échanger. Une expérience riche que nous répéterons à nouveau sur d'autres thématiques. Pour ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de se déplacer, nous vous offrons un résumé des échanges.

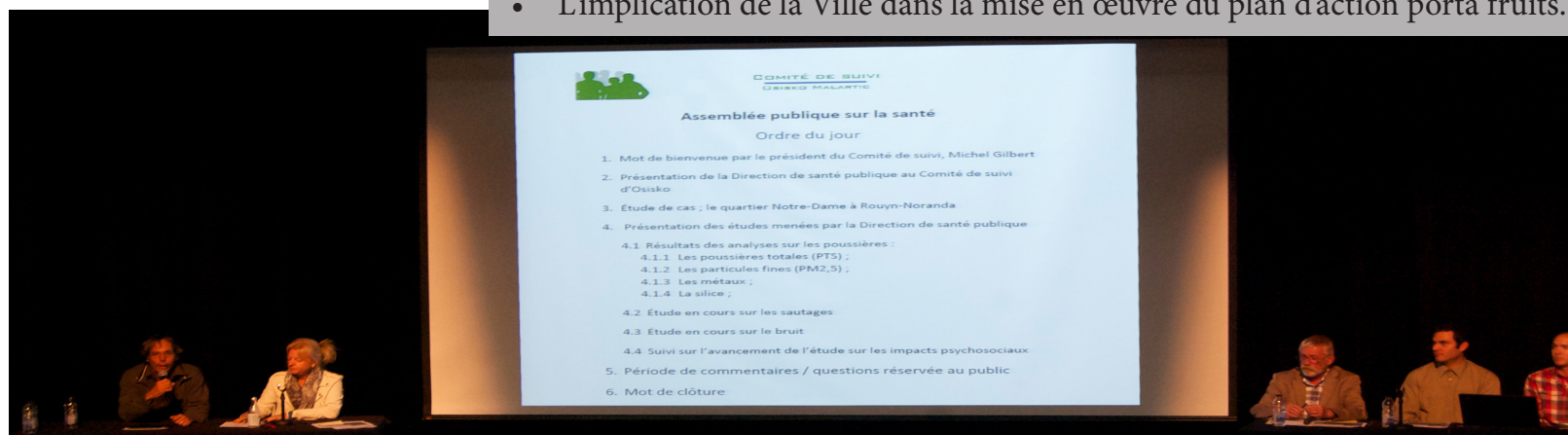
Michel Gilbert

La mise en commun de nos connaissances ...

Étude de cas : Le quartier Notre-Dame à Rouyn-Noranda. En 1989, une étude fait état d'un niveau de plomb élevé chez les enfants habitant un quartier voisin de la Fonderie Horne. Le Comité conjoint est mis sur pied. Plusieurs collaborateurs s'impliquent dont : des employés du CLSC, des représentants de la Chambre de commerce, de la Ville, des citoyens, des membres du milieu syndical et autres. Le problème est analysé, puis un plan d'action est développé. Grâce aux actions posées, on observa une diminution importante du taux de plomb chez les enfants.

Ce que nous retenons :

- La concertation de plusieurs partenaires donna des résultats ;
- L'implication de la Ville dans la mise en œuvre du plan d'action porta fruits.



Impacts psychosociaux

Les citoyens ont demandé :

Est-ce que vous allez vous pencher sur le stress des personnes qui habitent près de la fosse afin de souligner au gouvernement les problèmes de santé liés au stress et les insatisfactions que vivent ces gens et faire des recommandations ?

La Direction de santé publique a répondu :

Il y a des décisions qui ne relèvent pas de la Direction de santé publique (DSP), mais nous avons le pouvoir de faire des recommandations au directeur national de santé publique, qui lui est sous-ministre. L'étude réalisée par l'UQAT a tenu compte des quartiers dans l'interprétation de ses données et les résultats diffèrent d'un quartier à l'autre. Les plaintes des gens varient en lien avec différentes nuisances et les risques pour la santé sont plus importants pour ceux situés près de la fosse.

Étude en cours

Une étude anthropologique est en cours. Cette étude dressera un portrait des changements perçus et vécus par la population malarticoise depuis l'arrivée de la minière Osisko.

Ce que nous retenons :

- Les chercheuses présenteront les résultats de l'étude en cours aux Malarticois à l'automne 2014 ;
- Un suivi annuel des impacts psychosociaux aura lieu pendant toute la durée des opérations de la minière Osisko à Malartic.

Les poussières

Ce que nous retenons :

- Les poussières fines ($PM_{2,5}$) sont les plus dommageables pour la santé ;
- La faible quantité de ces particules recueillies par les stations de mesure permet d'affirmer qu'elles représentent un faible risque pour la santé ;
- Les poussières moyennement fines (PM_{10}) sont dommageables pour la santé, mais dans une moindre mesure que les poussières fine ($PM_{2,5}$). Ces poussières ne sont pas mesurées actuellement par l'entreprise ;
- Considérant les dépassements observés pour les poussières totales (PST), la Direction de santé publique demande au MDDEFP d'exiger à la minière Osisko la mesure des PM_{10} ;
- L'analyse des métaux présents dans les poussières a permis de repérer que la présence du chrome III qui est une forme de chrome non-cancérogène ;
- Bien que les résultats actuels démontrent que les poussières représentent un risque négligeable pour la santé, elles n'en demeurent pas moins une nuisance qui peut générer du stress, qui lui, peut affecter la santé.



Les citoyens ont demandé :

Est-ce qu'une personne souffrant de problèmes pulmonaires risque de voir sa situation s'aggraver dû à son exposition aux poussières ?

Les citoyens ont demandé :

Puisqu'il n'y aucune station de mesure de la qualité de l'air dans le secteur du Lac Mourier, est-ce que vous croyez que les tableaux indiquant les dépassements de poussières seraient différents s'il y en avait une dans ce secteur ?

Les citoyens ont demandé :

Bien que les métaux ne présentent individuellement aucun risque pour la santé, est-ce que leur mélange (cocktail) pourrait créer une synergie dommageable pour la santé ?



La Direction de santé publique a répondu :

Les études à travers le monde n'offrent aucune évidence démontrant qu'une exposition aux poussières totales accentue les problèmes d'asthmes bien que ces poussières puissent incommoder les gens.

La Direction de santé publique a répondu :

Considérant que le lac Mourier est situé à plus de 3 km au sud de la fosse et qu'une forêt sépare ce quartier de la mine, il ne devrait pas y avoir de dépassements pour les poussières dans ce secteur.

La Direction de santé publique a répondu :

Des études sont en cours pour mieux documenter cette question. Les normes qui limitent la quantité de métaux pouvant être émis sont sévères et sont, à la lumière de nos connaissances actuelles, suffisantes pour protéger la santé de la population.

Les citoyens ont demandé :

Est-ce que des études sont en cours pour évaluer l'impact de l'émission des poussières sur la faune et l'environnement ?

La Direction de santé publique a répondu :

Étant donné qu'il n'y a pas de métaux nocifs de libérés dans l'air qui pourraient retomber au sol, aucune inquiétude justifie d'entamer de telles études.

Le gaz toxique (NO₂) et les vibrations

Ce que nous retenons :

- Aucun dépassement n'a été enregistré par les capteurs situés en ville au cours de la dernière année, mais des avis de non-conformité ont été émis pour des émissions de NO₂ générées dans la fosse suite à des sautages ;
- Même si la probabilité qu'une telle situation se produise est très faible, la Direction de santé publique recommande l'installation d'un système d'alarme au cas où un nuage de gaz toxique se dirigerait vers la ville. Advenant une telle situation, le confinement constitue la meilleure mesure de protection pour la population ;

Les citoyens ont demandé :

Le MDDEFP faisait état de 9 dépassements en avril et de 5 dépassements en juin concernant les émissions de NO₂. Comment explique-t-on ces écarts entre vos résultats (aucun dépassement) et ceux du MDDEFP ?

La Direction de santé publique a répondu :

Les dépassements signalés par le MDDEFP proviennent probablement d'observations visuelles lors des sautages et non pas d'évènements provenant des détecteurs.



Le bruit

Ce que nous retenons :

- À la demande de la DSP, l'Institut nationale de santé publique du Québec (INSPQ) mène actuellement une étude sur le bruit. Il est prévu que l'INSPQ produira une carte sur la variation des niveaux de bruits.

Les études sur la santé

Tous les hôpitaux du Québec fournissent des données à leur Direction régionale de santé publique sur les maladies pulmonaires, les maladies cardiaques, les cancers et les décès sont compilés. Les informations sont analysées en région et diffusées sur le site internet de l'Agence de santé et des Services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. À partir de ces données, la DSP n'observe pas de lien de cause à effet depuis l'arrivée d'Osisko. Les études établissant des liens de cause à effet ont été menées auprès de population de plus d'un million d'habitants. Il est difficile de rendre évident un lien de cause à effet avec une petite population.

Les citoyens ont demandé :

Est-ce que vous allez comparer le bruit de Malartic avec Montréal ou avec d'autres villes régionales : Rouyn ou Val-d'Or ?

La Direction de santé publique a répondu :

Pour comparer nos données, il faudrait installer des instruments de mesure dans une autre ville partageant des caractéristiques similaires et récolter des données sur une même période de temps. Ce n'est pas nécessaire puisqu'on sait exactement à quel niveau de bruit on doit se situer pour éviter les impacts sur la santé.

Avis aux membres du Comité de suivi Osisko Malartic :

Une assemblée générale aura lieu cet automne

Date à venir ...